

ENVIRONNEMENT

L'association SOS Forêt 24 sort du bois

Fondée en juillet dernier, l'association SOS Forêt 24 veut lutter contre la mauvaise exploitation des forêts de Dordogne. Notamment en proposant aux propriétaires et exploitants d'autres alternatives.

Boris REBEYROTTE

redactiondl@dordogne.com

« L'association est née officiellement en juillet 2021. Mais nous avions déjà fait des réunions auparavant. » Jean-Claude Nouard, l'un des fondateurs de l'association SOS Forêt 24, livre les détails de la création de l'organisme. « C'est une gestion collégiale, précise-t-il. Il y a neuf vice-présidents. »

Une dizaine de personnes qui ont partagé le même sentiment, à savoir que les forêts de Dordogne sont mal exploitées. « Nous voulons lutter contre la malforestation, les coupes rases et plus globalement, contre l'industrialisation de la forêt périgourdine », détaille le bénévole. Ancien technicien forestier, il sait de quoi il parle. « Nous ne sommes pas des bobos écolos mais des gens qui connaissent le terrain », sourit-il.

« Nous voulons lutter contre la malforestation, les coupes rases et plus globalement contre l'industrialisation de la forêt périgourdine. »



Jean-Claude Nouard, l'un des fondateurs de l'association SOS Forêt 24, souhaite donner un éclairage différent sur la gestion du patrimoine forestier périgourdin. PHOTO JEAN-BAPTISTE MARTY

Dans le viseur de l'association, les industriels du bois qui, selon eux, ne respectent pas la biodiversité locale, notamment en prônant les plantations massives de résineux après les coupes rases. « On a l'impression que la Dordogne devient une succursale des Landes », image Jean-Claude Nouard. Conscient que le territoire forestier périgourdin est à près de 95 % privé, il milite pour une meilleure connaissance des propriétaires. « Chacun est libre de faire ce qu'il veut chez soi, bien entendu, sourit-il. Mais à condition de connaître toutes les composantes. »

Sensibiliser le public

À cet effet, l'association organise des réunions publiques afin de sensibiliser les gens. Par exem-

ple, au sujet de la rentabilité du pin, Jean-Claude Nouard assure que « oui, un pin est bon à couper au bout de 35 ans. Alors qu'un chêne prend toute une génération pour se développer. Mais, au final, on ne gagne pas plus. C'est une vision à court terme. »

Autre point noir, la loi, qui oblige à replanter après une coupe rase. « Mais on peut planter ce qu'on veut, éclaire le bénévole. Or, il y a un vrai lobbying pour faire du résineux. Ces industriels du bois prônent la biodiversité. Mais, en fait, ils laissent une bande de feuillus en bord de route et, derrière, ce n'est que du pin. »

Mais, pour lui, il y a une lueur d'espoir. « De plus en plus de forestiers vertueux se joignent à nous, livre-t-il. Et nous voulons créer des groupements de forestiers à terme. »

TERRASSON

La CGT se mobilise contre des licenciements à l'Ehpad



Un premier rassemblement a eu lieu hier. Un autre sera organisé samedi, à partir de 14h, devant l'Ehpad Les Quatre Saisons.

La CGT de Terrasson organise un autre grand rassemblement samedi, de 14h à 17h devant l'Ehpad Les Quatre Saisons. Un premier petit rassemblement s'est tenu hier matin devant la résidence pour protester contre le licenciement de deux salariés protégés. Parmi eux, une aide soignante à qui il restait 11 ans avant la retraite. Le syndicat dénonce « être visé par la direc-

tion » et soupçonne une dérive nationale face à ce problème : le licenciement de personnel syndicalisé. La CGT locale demande notamment aux familles de résidents de les soutenir.

■ Correspondant DL

Alain Rassat
Tél. : 06 13 76 55 99.
rassat24@gmail.com